

PERFORMANCE – FICHE PRODUIT



CIDI	CC ET	GARA	NITIEC
CIDL	EDEI	UARA	INIIES

CIBLE	Formules destinées à tous les profils à partir de 18 ans et sans limite d'âge, quel que soit leur régime obligatoire (y compris les TNS : professions libérales, médicales, paramédicales, agricoles).	
CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	Toutes (y compris les TNS : professions libérales, médicales, paramédicales, agricoles, etc.)	
GARANTIES	8 formules + option Éco ⁽¹⁾ (dès formule NP1R)	
	<u>Types de prestations :</u> hospitalisation – médecine de ville – dentaire – optique – aides auditives – médecines complémentaires – cure thermale	
TERRITORIALITÉ DES GARANTIES	France métropolitaine et dans le monde entier lors de voyages ou de séjours de moins de 3 mois	
ASSISTANCE	Filassistance	



(1)Option Éco:

Réduction tarifaire de -8% par rapport à la formule complète en supprimant les garanties suivantes : chambre particulière, lit accompagnant, forfait lentilles, médecines complémentaires et cure thermale.

CONDITIONS

LIMITE D'ÂGE À L'ADHÉSION	À partir de 18 ans et sans limite d'âge (adhérent principal et conjoint)
TERRITORIALITÉ À L'ADHÉSION	France métropolitaine
PROFILS ÉLIGIBLES AU CONTRAT	Les personnes relevant du Régime Obligatoire français
PROFILS NON ÉLIGIBLES AU CONTRAT	Les personnes âgées de moins de 18 ans à l'adhésion (adhérent principal et conjoint)



Vous êtes tenu de veiller et de faire remonter à Néoliane toute information pertinente sur le produit et le marché cible, notamment si vous identifiez que :

- la cible définie ci-dessus n'est pas adaptée au produit,
- une situation nuisible ou susceptible de nuire au client,
- ou encore une situation de conflit d'intérêt.

RÈGLES PRODUIT

FRAIS DE DOSSIER ⁽²⁾	30€ prélevés le 15 du mois suivant l'adhésion
TARIFICATION	Cotisation de base (calculée en fonction de l'âge millésimé de l'adhérent, du régime, de la zone géographique et de la formule choisie) + 2,50€ mensuels à ajouter par contrat (frais d'association, d'assistance et de courtage)
RÉDUCTIONS	 Réduction de 10% pour un couple Réduction de 10% pour les familles, y compris monoparentales Réduction Alsace-Moselle : jusqu'à 40%
RÈGLES SOUSCRIPTION ENFANTS	Dans le cadre d'une souscription « famille » les enfants jusqu'à l'âge de 28 ans (inclus) sont acceptés sans demande de justificatifs ⁽³⁾
DATE D'EFFET	La date d'adhésion est fixée au plus tôt au sixième jour suivant la date de réception de la présente demande d'adhésion
PÉRIODICITÉ DE PAIEMENT	Le 05 ou le 10 du mois. Mensuel, Semestriel, Trimestriel ou Annuel
FORMALITÉ MÉDICALE	Aucune à l'adhésion
CARENCE	Aucune
DÉLAI DE RÉTRACTATION	14 jours





(2) Frais de dossier :

Aucun couplage ne sera autorisé à la sortie du produit. Les frais de dossier offerts habituellement ne s'appliqueront donc pas.

(3) Justificatifs:

Les enfants âgés de 18 à 28 ans inclus sont acceptés sans demande de justificatif, à l'adhésion et à chaque échéance du contrat, quelque soit leur statut (étudiant, alternant, apprenti, en formation, en recherche d'emploi (inscrits à Pôle Emploi)).

Réforme 100% Santé : permet à l'assuré d'accéder à des équipements sans reste à charge pour certaines prestations en dentaire, optique et pour les aides auditives. Pour plus d'information sur la réforme, nous vous invitons à consulter la formation « 100% Santé ».